



RAPPORT ANNUEL 2016

Toutes les désignations sont faites au masculin et s'entendent pour des personnes des deux sexes.

Dans ce document sont appliquées les règles de la nouvelle orthographe décidées le 6.12.1990.

TABLE DES MATIERES

Billet du directeur	2
Organisation	4
Direction	4
Personnel administratif	5
Personnel enseignant	6
Elèves	6
Médiation	7
Promotion de la santé et prévention en milieu scolaire	8
Transport scolaire	8
Activités	9
Promotions	9
Conseil des élèves	10
Formation continue	10
Courses et camps	12
Animations destinées aux élèves	13
Utilisation des bâtiments	14
Devoirs guidés	15
Bibliothèque	15
Petit Chœur	16
Enseignement	17
File d'anglais	17
Arts visuels	17
File d'éducation physique	18
File de français	18
File des sciences de la nature	19
File des mathématiques	20
MITIC	21
Remerciements	21

BILLET DU DIRECTEUR

« *L'égalité a un organe : l'instruction gratuite et obligatoire.* »

Victor Hugo

Sans égalité, comment la liberté pourrait-elle s'exprimer dans notre société ? L'égalité de traitement reste une valeur intangible dans l'école publique. Guider les élèves dont nous avons la charge pendant onze années au moins dans la construction de leurs savoirs n'est pas une mince affaire, convenons-en. A l'évidence, malgré tous les efforts déployés dans leur cursus, ils n'arriveront pas tous aux mêmes niveaux ni aux mêmes compétences à la fin de leur parcours. Forts de ce constat, dans une optique de réussite, nous devons refuser l'indifférence aux différences et la combattre, par exemple en s'appuyant sur une analyse fine des causes de tout échec. Dans une société de plus en plus multiculturelle, ne pas tenir compte des différences nous conduirait dans une impasse. Pour citer le sociologue genevois Philippe Perrenoud¹, *l'équité n'est plus dans l'uniformité, mais dans une pédagogie gouvernée par un principe connu dans d'autres domaines de la politique sociale* : « à chacun selon ses besoins ».

Tirer le bilan d'une période ne revient pas seulement à procéder à un arrêt sur image. Nous devons prendre le temps d'évaluer la portée des actions réalisées, d'analyser les paramètres qui expliquent ce que nous observons aujourd'hui. La lecture que nous faisons des événements va guider nos actions à venir, en vue de l'objectif vers lequel nous nous projetons. Cette analyse comporte toujours une part de subjectivité, par le choix des événements que nous jugeons marquants et par notre interprétation des faits relevés. Réaliser un travail sérieux revient à limiter cette part de subjectivité, notamment en mettant à contribution tous les acteurs impliqués dans la bonne marche de l'entreprise. Dans cette logique, ce rapport annuel résulte d'un travail d'équipe et revêt à mes yeux d'autant plus d'importance.

Enfin, je me réjouis de constater que ce document met en avant la vitalité de notre établissement. La méthode Coué a ses limites, certes, mais n'oublions pas que l'optimisme affiché – et non pas béat, entendons-nous bien – a aussi valeur d'exemple auprès des adultes en devenir que nous côtoyons chaque jour. Sans cela, comment envisager sereinement ce qui nous attend demain ? Dans le monde de l'enseignement, vocation et idéalisme, voire utopisme, sont souvent étroitement imbriqués. Ces valeurs ne s'opposent pas, selon moi, au principe de réalité, mais elles l'illuminent, elles donnent du relief à notre quotidien. Si la qualité première de l'utopie est de nous faire avancer, le pragmatisme quant à lui nous permet de garder le meilleur contrôle possible de notre progression. Vous trouverez dans les différents chapitres qui suivent un bon dosage entre ces différentes composantes.

Différents faits ont marqué 2016 :

- l'introduction en dernière semaine d'école avant les vacances d'été d'une journée culturelle décloisonnée destinée aux élèves du secondaire ;
- la promotion début juillet de la première volée d'élèves sous l'égide de la LEO durant les trois années du secondaire ;
- le déménagement en aout au Pavillon scolaire d'Oron-la-Ville d'une classe du collège de Châtillens ;
- le déménagement de la salle d'arts visuels dans un local plus vaste du collège d'Oron-la-Ville, mieux adapté à l'enseignement de cette discipline ;

¹ **L'école face à la diversité des cultures** – La pédagogie différenciée entre exigence d'égalité et droit à la différence
Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, Université de Genève, 2005

- la non-reconduction du projet pédagogique « Groupe jeu » par manque de moyens ;
- la poursuite de l'enseignement de l'anglais en 7-8P à hauteur de deux périodes hebdomadaires, en exploitant le nouveau moyen d'enseignement romand MORE ! ;
- la désignation en aout de Jonathan Miguel, maître de classe 7-8P, au poste de doyen du cycle 2 (classes 5-8P), en remplacement de Chrystell Frioud ;
- la désignation en aout d'Alessandra Reggi, maitresse d'italien, au poste de médiatrice scolaire, et de Magali Zürcher, maitresse de couture, au poste de déléguée PSPS (promotion de la santé et prévention en milieu scolaire) ;
- la création en aout d'un groupe Santé piloté par la déléguée PSPS ;
- la mise sur pied d'heures d'études surveillées destinées aux élèves du secondaire ;
- l'ouverture de la bibliothèque aux élèves, sur inscription préalable, pendant un certain nombre de récréations du matin.

Tous les projets qui vivent et se développent dans notre école jouent un rôle majeur dans le climat d'établissement. Je cite en particulier :

- les cours facultatifs offerts aux élèves hors temps scolaire et qui visent à développer leurs capacités artistiques et physiques;
- les devoirs guidés qui permettent aux élèves du degré primaire de bénéficier d'une aide adaptée à leurs besoins;
- les heures d'appui hors temps scolaire qui donnent l'occasion aux élèves du degré secondaire de renforcer leurs compétences en mathématiques et en langues vivantes;
- les animations culturelles et la prévention en milieu scolaire qui contribuent au développement harmonieux des élèves ;
- l'Ecole à la ferme destinée aux élèves du degré primaire qui ont besoin de renforcer leur savoir-faire tout en développant leur savoir-être ;
- la poursuite des animations pédagogiques en éducation physique et en musique, destinées à renforcer et à étendre les compétences des généralistes 1-6P dans ces deux disciplines ;
- le maintien du Coin bouquins au collège d'Oron-la-Ville, qui permet à des petits groupes d'élèves de lire au calme une fois par semaine pendant la récréation ;
- la médiation destinée aux élèves des degrés primaire et secondaire qui rencontrent des difficultés relationnelles préoccupantes ;
- les structures MATAS2 AccordAge et MATAS PassAges destinées aux élèves confrontés à d'importantes difficultés scolaires et éducatives.

Les équipes en charge de l'administration, de la santé, de l'entretien des locaux et du transport méritent également notre profonde reconnaissance. Sans elles, le fonctionnement de l'école serait on ne peut plus chaotique. J'adresse également toute ma gratitude aux Autorités communales d'Essertes, d'Oron et de Maracon, qui non seulement fournissent et entretiennent les locaux dont nous avons besoin, mais également financent les transports et les activités périscolaires. Enfin, je remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont pris une part active dans la rédaction du présent rapport.

² Module d'activités temporaires alternatives à la scolarité

ORGANISATION

DIRECTION

Le conseil de direction compte six membres.

Une séance hebdomadaire a lieu lundi après-midi de 13h30 à 16h30 dans le bureau du directeur. Le conseil de direction a en outre consacré quatre journées de travail, les lundis 8 février, 30 mai, 4 juillet et 15 aout à la préparation de la rentrée 2016-2017.

Le conseil de direction s'est en outre réuni lundi matin 20 juin, mercredi matin 22 juin et vendredi après-midi 24 juin pour prendre les décisions sur les cas d'élèves soumis par les 42 conseils de classe de l'établissement, conformément au cadre légal et réglementaire.

Par ailleurs, doyens et directeur ont suivi un premier séminaire de formation de deux jours, les 1^{er} et 2 mars, organisé par le CES (Centre suisse de l'enseignement secondaire II) sur le thème de la résistance au changement et un second les 5 et 14 décembre, mis sur pied en collaboration avec le CEP (Centre d'éducation permanente - VD) autour de l'analyse systémique en milieu scolaire.

Les 2,65 équivalents temps plein (ETP) attribués sont répartis de la manière suivante :

- directeur 1,0 ETP
- doyennes et doyens 1,65 ETP

Nom	Fonction	Secteurs	Responsabilités générales
Jean-François Détraz	Directeur	Primaire et secondaire	Conseil de direction, pédagogie, administration, finances, personnel enseignant et administratif, répartition de l'enseignement, relations extérieures, courses et camps, cellule de crise, demandes de congé
Fabian Perrin	Doyen	Administration	Horaire général, horaires spéciaux, répartition des locaux, remplacements, surveillances et piquets, logiciels administratifs
Mireille Bucher	Doyenne	Organisation et planification	Transports scolaires, plannings spéciaux, courrier des sites scolaires excentrés, site scolaire de Palézieux-Village
Lise Morgenthaler	Doyenne	Cycle 1	Pédagogie différenciée et spécialisée, cas d'élèves, conduite de projets, épreuves cantonales de référence, prévention
Chrystell Frioud Jonathan Miguel dès aout 2016	Doyenne Doyen	Cycle 2	Pédagogie, cas d'élèves, conduite de projets, formation continue du degré primaire, épreuves cantonales de référence, prévention
Carine Despois	Doyenne	Cycle 3	Pédagogie, cas d'élèves, conduite de projets, épreuves cantonales de référence, options VG et VP, examens de certificat, promotions, transition, scolarité post-obligatoire, stages professionnels, formation continue du degré secondaire

PERSONNEL ADMINISTRATIF**SECRÉTARIAT**

Trois secrétaires et une apprentie de commerce composent l'équipe :

- | | |
|---------------------|--|
| - Caroline Racine | taux d'activité de 70 % jusqu'en février et ensuite 60 % |
| - Sylvia Ramseier | taux d'activité de 60 % jusqu'en février et ensuite 70 % |
| - Sylviane Grivel | taux d'activité de 35 % |
| - Marielle Python | apprentie de 3 ^e année jusqu'en juillet |
| - Laetitia Huguenet | apprentie de 1 ^e année depuis aout |

Les 165% du secrétariat se révèlent insuffisants par rapport à la constante augmentation de la charge de travail.

Nom	Responsabilités générales
Caroline Racine	Coordination du secrétariat, comptabilité, gestion du coffre et tenue de caisse, maîtres itinérants, examens de certificat, achats et factures des comptes du canton et des communes, économat, camps et courses, heures d'arrêts, cours facultatifs pris en charge par les communes, devoirs guidés, publication de documents sur educanet2, élaboration de protocoles, gestion administrative des photocopieurs
Sylvia Ramseier	Traitement des enseignants et des remplaçants, LAGAPEO, données des élèves, arrivées et départs d'élèves, listes de classe, inscriptions au gymnase, formation de l'apprentie, transport scolaire, protocole de cellule de crise, promotions, gestion et tenue de caisse, achats et factures des comptes du canton
Sylviane Grivel	Guichet de réception, déclarations d'accidents, OCOM, stages groupés, liste des remplaçants, gestion des offres d'emploi, gestion des clés des locaux scolaires, JOM, repas de fin d'année scolaire

Tâches partagées

Courrier, messagerie électronique, téléphones, correspondance, diffusion de circulaires, notification des élèves absents, accueil parents - élèves - enseignants - remplaçants, remplacements d'urgence, prise en charge d'élèves malades en l'absence de l'infirmière, heures d'arrêts, écran d'information, encaissements des achats de moyens d'enseignement, archivage, classement, attestations délivrées, demandes de congé, ECR, cellule de crise, signalements PPLS, réservation de locaux, maintenance des photocopieurs

BIBLIOTHÈQUE

Céline Menoud, en arrêt maladie depuis l'hiver dernier, est remplacée depuis le mois d'aout par Florence Golay pour gérer la bibliothèque scolaire du collège d'Oron-la-Ville, au taux d'activité de 50%. Elle est secondée dans ses tâches par Sandra Mivelaz, dont la rétribution est assumée par l'Entente intercommunale scolaire. Cette dernière a par ailleurs assumé l'entier des tâches de la bibliothèque dans les mois qui ont précédé l'arrivée de Mme Golay.

FOURNITURES SCOLAIRES

Jean-François Dufour a occupé le poste de dépositaire CADEV (Centrale d'achats de l'Etat de Vaud), au taux d'activité de 20% jusqu'à la fin du mois d'octobre. Retraité depuis novembre, nous avons désigné Laurence Cicurel pour reprendre ce poste réévalué à 23 % par la DGEO.

PERSONNEL ENSEIGNANT

Au 1^{er} octobre, notre établissement comptait 99 enseignants. Le taux d'activité moyen atteint 67 %. Au degré primaire, on compte 56 femmes et 7 hommes, au secondaire 19 femmes et 17 hommes. Ces données prennent en compte tous les membres de l'équipe de soutien pédagogique d'Oron (ESPO). En revanche, les auxiliaires qui interviennent au profit de cas particuliers d'élèves, tels que les situations de handicap ou les appuis hors enveloppe pédagogique, n'entrent pas dans ce décompte.

Départs d'enseignants à la fin de l'année scolaire 2015-2016 :

- retraite	1
- fin de CDD	5
- changement d'établissement	1

Arrivées d'enseignants à la rentrée scolaire 2016-2017 :

- degré primaire	4
- degré secondaire	6

Quatre conférences des maîtres plénières se sont déroulées en 2016, les 9 février, 19 avril, 18 aout et 7 novembre. La conférence a ainsi eu l'occasion :

- de prendre position sur les projets pédagogiques de l'établissement ;
- d'être consultée sur les choix concernant l'utilisation des ressources ;
- d'harmoniser les pratiques pédagogiques et éducatives ;
- de donner son avis sur les questions touchant à la vie de l'établissement.

ELEVES

Relevons en premier lieu le fait que la grande majorité de nos élèves se comportent fort heureusement correctement et progressent à satisfaction dans leurs apprentissages scolaires. Ce constat nous est régulièrement relayé par les professionnels qui interviennent dans différentes parties du canton ou qui viennent d'un autre établissement, tels que nouveaux enseignants, remplaçants, artistes ou conférenciers.

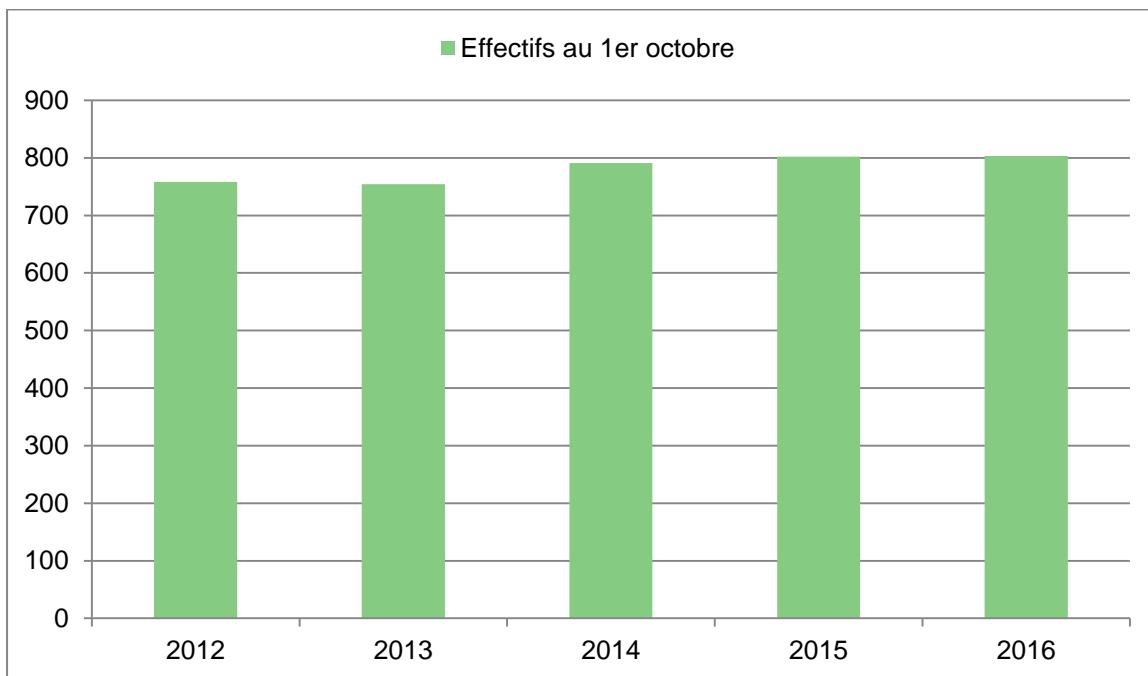
EFFECTIFS AU 1^{ER} OCTOBRE 2016

1P	2P	3P	4P	5P	6P	7P	8P	9S	10S	11S	Σ
68	78	80	79	72	76	84	56	76	72	66	807

Au degré secondaire, les élèves sont répartis dans la voie générale et dans la voie pré gymnasiale en 9^e, 10^e et 11^e années.

9 VG	9 VP	10 VG	10 VP	11 VG	11 VP
44	32	46	26	41	25

EVOLUTION DU NOMBRE D'ÉLÈVES CES CINQ DERNIÈRES ANNÉES



Le nombre d'élèves au bénéfice d'un suivi socio-éducatif ou de mesures renforcées d'enseignement spécialisé reste stable. Ils représentent un peu moins de 5% de la population scolaire. Chaque situation mobilise de nombreux professionnels et différents services de l'Etat (DGEO, SESAF, SPJ, par exemple). Le tableau ci-après présente le **nombre moyen** d'élèves concernés dans chaque demi-cycle. Bien entendu, ces chiffres fluctuent au fil des mois.

NOMBRE MOYEN D'ÉLÈVES EN RISQUE DE RUPTURE SCOLAIRE

1-2P	3-4P	5-6P	7-8P	9 S	10S	11S	Σ
4	5	5	6	4	5	5	34

MEDIATION

L'équipe de médiation a changé en cours d'année. Peggy Jault et Romain Favre ont travaillé en tandem jusqu'en juillet. Ce dernier a été remplacé par Alessandra Reggi dès la dernière rentrée d'aout.

La médiation est une mesure scolaire. Elle permet, par l'espace de parole offert, de réparer les blessures occasionnées dans la relation. Ni sanction, ni morale, la médiation permet à la créativité et l'authenticité de trouver des solutions relationnelles. En cas de conflit, cette alternative appréciée par les élèves allège parfois les peines administratives et permet d'éviter les escalades vengeresses.

Ce dernier semestre, les médiatrices ont rencontré une moyenne de cinq élèves par semaine, dont les difficultés entravent leur bien-être et leur métier d'élève. Les cas personnels justifient la majorité de nos interventions. Les conflits sont généralement moins nombreux et trouvent des issues plus rapidement.

Les médiatrices ont présenté leur rôle et leur fonctionnement dans chaque classe de l'établissement, ainsi qu'à la plupart des séances d'information aux parents dans les cycles 2 et 3. Certains parents,

sans ces informations, pourraient avoir des réactions d'étonnement en apprenant que leur enfant utilise ce service. Nous en tenons désormais davantage compte.

Et enfin, un groupe Santé s'est constitué cette année, grâce à l'engagement (au sens administratif et humain) de Magali Zurcher dans le poste de déléguée PSPS. Cette équipe sera en charge de sonder l'Etablissement entier sur ses ressources et besoins en 2017. A moyen terme, elle proposera ensuite des projets ciblés dans l'établissement.

PROMOTION DE LA SANTE ET PREVENTION EN MILIEU SCOLAIRE

Magali Zürcher, maîtresse de couture désignée déléguée PSPS de l'établissement, met depuis la rentrée scolaire 2016-2017 ses compétences pédagogiques et méthodologiques au service des élèves, des enseignants, de l'équipe PSPS et de l'ensemble des partenaires afin de promouvoir un climat sain, respectueux et harmonieux au sein de l'établissement scolaire dans le but de favoriser les apprentissages.

Tâches réalisées par la déléguée PSPS depuis son entrée en fonction :

- conduite des séances du groupe Santé et rédaction des comptes rendus ;
- rencontres à intervalles réguliers avec le directeur ;
- organisation du passage de Profa dans les classes et diffusion de l'information aux différentes personnes concernées ;
- poursuite et développement du projet « pommes à la récréation » pour les classes 1-6P ;
- préparation de la présentation de l'équipe PSPS à la conférence des maîtres de novembre.

En collaboration avec l'Unité PSPS du Département, tous les élèves de 6P à 11S ont rempli courant octobre un questionnaire sur la violence et les conflits entre pairs, dans le cadre de la Journée internationale des droits de l'enfant du 20 novembre. Chaque année, à cette occasion, des séquences pédagogiques sont mises à disposition du corps enseignant afin de pouvoir traiter en classe un thème en lien avec les droits de l'enfant. Pour l'année 2016, c'est le thème du harcèlement entre pairs à l'école qui a été retenu. Des activités et des cadres de discussion ont été élaborés pour les 3 cycles de la scolarité obligatoire. Nous attendons avec impatience le bilan de ce sondage. Il nous aidera à définir notre politique de prévention dans l'établissement. A cet effet, le groupe Santé prépare pour la période printemps – automne 2017 un questionnaire plus large sur le climat de l'école.

TRANSPORT SCOLAIRE

Par délégation de compétence, les autorités intercommunales ont confié la gestion du transport scolaire à la direction. Mireille Bucher en gère les multiples tâches d'organisation, de planification et de gestion avec efficacité depuis une bonne dizaine d'années.

En 2016, nous avons organisé le transport des élèves de manière identique aux années précédentes, dans la logique des deux blocs d'horaires, 1 à 6P et 7P à 11S. Les élèves sont répartis dans cinq cars postaux et trois bus de type Scolacar.

Pour notre région CarPostal travaille avec un entrepreneur postal, l'entreprise Faucherre transports à Moudon, à qui le travail est délégué. Ce qui signifie que si nous travaillons directement avec CarPostal à Yverdon pour les horaires, pour la gestion journalière, nos contacts se font avec l'entreprise Faucherre. Cette entreprise a connu en 2016 trois changements successifs de responsable pour ce secteur, ce qui a quelque peu péjoré la communication entre l'école et le transporteur.

Les changements d'horaires des transports publics de décembre ont généré quelques perturbations dans les deux semaines qui ont suivi, toutes liées à des oubli d'arrêts de chauffeurs de l'entreprise

Faucherre. Point positif, notre bonne collaboration avec CarPostal Yverdon nous a permis de saisir l'opportunité des changements de décembre pour apporter des améliorations d'horaire chaque fois que c'était possible.

Les trois Scolacars dépendent directement de CarPostal Yverdon. Ils ne sont utilisés en principe que pour notre établissement. Leurs horaires sont confectionnés et gérés directement par Mme Bucher. Ils transportent également les élèves pour toutes les courses dites spéciales de 1 à 6P qui se déroulent hors salle de classe sur temps scolaire :

- gymnastique, rythmique, activités créatrices manuelles ;
- animations de la bibliothèque, animations pédagogiques en musique et en éducation physique, actions de prévention telles que le dentiste, spectacles ;
- sorties dans des lieux difficilement accessibles avec les transports publics, avec participation financière demandée aux parents.

Pour toutes les activités qui se déroulent sur temps scolaire, la présence d'au moins un enseignant dans le véhicule est obligatoire, les élèves étant sous la responsabilité de l'école.

Les règles des transports de notre établissement sont transmises par oral et par écrit à tous les utilisateurs. CarPostal a du reste repris le modèle créé par Mme Bucher pour l'étendre au reste du canton. Pour maintenir un climat serein, les problèmes signalés font l'objet d'une intervention rapide de la doyenne. Elle fait tout son possible pour éviter que les conflits qui naissent dans les bus se poursuivent dans la cour ou sur le chemin de l'école, voire débordent en classe.

Cette année, les élèves qui ont posé le plus de soucis de discipline se situaient plutôt en 5-6P, en particulier dans le trajet entre Oron et Palézieux. Fin décembre, d'entente avec le Municipal des écoles d'Oron, nous avons pris la décision de convoquer deux élèves accompagnés de leurs parents pour les entendre avant de prononcer une sanction à visée éducative.

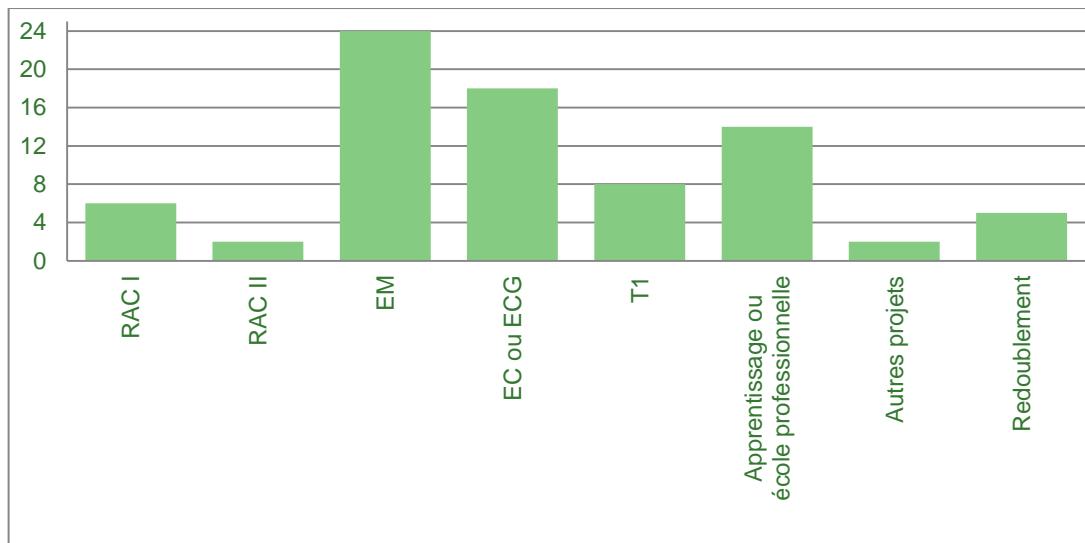
Pour l'année 2017, nous souhaitons améliorer la collaboration et la communication avec les chauffeurs de Faucherre. Nous allons notamment insister sur les questions de sécurité des élèves, dont un certain nombre ne s'attachent pas, même lorsque les véhicules sont équipés de ceintures.

ACTIVITÉS

PROMOTIONS

La cérémonie des promotions s'est déroulée jeudi 30 juin à 20 heures au collège de Palézieux-Village. 94 % des élèves ont obtenu leur certificat de fin d'études. Trois des six élèves en échec, tous en voie générale, étaient au bénéfice d'un programme personnalisé dans une ou deux des branches du groupe I. Des résultats insuffisants dans le groupe II ont expliqué cet état de fait. A l'avenir, nous soulignerons encore davantage auprès des élèves l'importance de ne pas négliger les branches dites secondaires.

Groupes	Branches	Conditions de promotion	
I	Français, mathématiques, allemand, sciences de la nature, option spécifique (VP) ou artisanale / artistique / technologique (VG)	20 points et plus	Au maximum 1 point (VP) / 1,5 point (VG) d'insuffisance cumulé sur les trois groupes
II	Géographie, histoire, anglais	12 points et plus	Au maximum 0,5 point (VP) / 1 point (VG) d'insuffisance dans un groupe
II	Arts visuels, musique Activités créatrices et manuelles ou éducation nutritionnelle (VG uniquement)	8 points et plus (VP) 12 points et plus (VG)	



- RAC I raccordement en vue d'obtenir le certificat d'études de la voie secondaire générale
 RAC II raccordement en vue d'obtenir le certificat d'études de la voie secondaire de baccalauréat
 EM école de maturité (gymnase voie maturité)
 EC école de commerce (gymnase)
 ECG école de culture générale (gymnase)
 T1 mesures de transition (OPTI, COFOP, préapprentissage, semestre de motivation, etc.)

CONSEIL DES ELEVES

Alessandra Reggi et Steve Cosandey, enseignants au secondaire, gèrent le conseil des élèves. Cet organisme réunit les délégués des classes secondaires une fois tous les quinze jours, mardi durant la pause de midi. La direction soutient ce projet qui s'inscrit dans une démarche globale d'éducation à la citoyenneté et encourage les élèves à s'impliquer dans la vie de leur école.

Durant cette année civile, le conseil des élèves a mis sur pied les organisations suivantes :

- 7 mars, journée de sports d'hiver aux Paccots pour les classes de 9^e, avec à choix ski/snowboard ou raquettes à neige et patin à glace ;
- 20 avril, journée déguisée pour toutes les classes de l'établissement, ainsi que pour les enseignants ;
- 17 juin, bal de fin d'année pour les élèves de 10^e et 11^e au Battoir, à Palézieux.

Depuis la rentrée 2016-2017, une nouvelle charte à l'attention des nouveaux membres élus du conseil des délégués a été mise en œuvre, afin de responsabiliser les élèves sur leur rôle et les attentes que nous avons en matière de présence active, de ponctualité, de sérieux et d'engagement au sein de l'établissement.

En 2017, le principal défi consistera à préparer de nouveaux projets pour les soumettre à la Direction ou au Autorités communales.

FORMATION CONTINUE

Les enseignants sont tenus de suivre chaque année quatre jours de formation continue, dont la moitié sur temps librement géré. La Haute Ecole Pédagogique de Lausanne (HEPL) propose un éventail très varié de cours. La plupart des actions de formation ont eu lieu dans ce cadre.

Chaque enseignant peut s'inscrire individuellement à un cours planifié. L'établissement a également la possibilité de négocier une formation à la carte avec la HEPL, pour une équipe d'enseignants.

ANIMATION PÉDAGOGIQUE EN MUSIQUE

Nicole Bernard, maîtresse de classe de 3-4 P, anime des séquences pédagogiques de musique destinées aux enseignants et aux élèves des 15 classes de 2 à 6 P. Elle dispose pour ce faire de trois périodes hebdomadaires, ce qui lui permet d'offrir sept périodes à chaque classe durant une année scolaire.

Les cours se déroulent dans la salle de rythmique / musique du Centre sportif. Cela permet d'y organiser des ateliers propices à la manipulation et à la créativité. Les élèves ont aussi l'occasion de découvrir et d'utiliser différents instruments.

De janvier à juin, les animations se sont axées autour du Giron des musiques de la Veveyse : découverte des instruments de fanfare, d'harmonie et d'orchestre symphonique, chansons dans le thème.

Depuis aout, les activités sont en lien avec le thème de la diversité culturelle :

- petit voyage à travers le monde en passant de continent en continent ;
- présentation d'instruments à toucher, tester, comparer (tarka, harpe africaine, sanza, gong, djembé, bol tibétain, ...);
- écoute de musiques traditionnelles et sensibilisation sur leurs particularités ;
- chanson dans une langue du pays (chinois, kikongo, portugais du Brésil) ;
- activités rythmiques en rapport avec une musique.

Quelques activités en rapport avec l'animation sont proposées dans le classeur educanet2 pour que les enseignants puissent poursuivre et consolider les apprentissages en classe.

ANIMATION PÉDAGOGIQUE EN ÉDUCATION PHYSIQUE

Pour rappel, cette animation pédagogique est dispensée ponctuellement aux enseignants généralistes par Michèle Reimer, enseignante spécialiste en éducation physique. Elle a pour but de donner aux maîtres qui en bénéficient de nouvelles idées, de suggérer des modes d'organisation, plus particulièrement en ce qui concerne l'utilisation du matériel et de les familiariser avec les nouveaux moyens didactiques, le cas échéant. Elle permet également au titulaire de la classe d'observer les élèves dans un cadre différent de celui de la salle de classe.

Dans l'établissement scolaire d'Oron-Palézieux, l'animatrice intervient dans les classes à raison de six fois deux périodes réparties tout au long de l'année scolaire. Ces rencontres sont riches en échanges entre professionnels et très vivantes de par l'enthousiasme et l'engagement des élèves. Des plus petits (1P) aux plus grands (6P), les enfants apprécient de pouvoir courir, sauter, lancer et parfois crier..., dans le cadre des activités qui leur sont proposées.

Une collaboration étroite entre généralistes, spécialiste et responsable des transports est nécessaire pour que le plan de passage des classes puisse être respecté. Force est de constater qu'il n'y a eu aucun problème ou autre rendez-vous manqué durant l'année écoulée. Que les personnes concernées se voient, par ces quelques lignes, remerciées pour leur sérieux et leur professionnalisme.

A l'avenir, il sera intéressant d'avoir un retour des enseignants généralistes quant à leur degré de satisfaction, ceci afin de pouvoir, si nécessaire, rectifier le tir et répondre de manière plus adéquate à leurs besoins.

COURSES ET CAMPS

Le tableau présenté ci-après résume les projets réalisés durant l'année civile 2016.

Dates	Camps scolaires	Classes	Dates	Courses d'école	Classes
Du 29 février au 4 mars	Camp de ski Les Mosses	7P/ORO2, 7P/ORO3	4 mars	Walkringen	3P/ORO, 4P/ORO, 4P/CHE
Du 7 au 11 mars	Camp de ski Les Mosses	7P/ORO1	20 mai	Ferlens	1-2P/CHA
Du 11 au 15 avril	Camp culturel Ste-Ursanne	9VP	26 mai	Fribourg	5P/ESS
22-23 avril	Voyage d'études Milan	10 ^e /11 ^e option ITA	31 mai	Château-d'Oex	1-2P/CHE
Du 9 au 13 mai	Voyage d'études Londres	11VG2	31 mai	Berne	3P/PAV
Du 17 au 20 mai	Camp environnement Leysin	6P/PAV1	3 juin	St-Maurice	5P/ORO
23-24 mai	Camp découverte Lausanne	6P/CHA	7 juin	Corsier	1-2P/PAV1, 3-4P/TAV
Du 23 au 27 mai	Camp sportif Dizy	9VG1	13 juin	Daillens	1-2P/ORO1
6-7 juin	Camp découverte Crissier	1-2P/ORO2, 1-2P/PAV2	16 juin	Lausanne	1-2P/MAR
Du 13 au 17 juin	Camp environnement Leysin	8P/ORO1, 8P/ORO2	17 juin	Corsier	4P/PAV
Du 20 au 24 juin	Camp environnement Leysin	8P/ORO3, 8P/ORO4	21 juin	Yverdon	5P/PAV
Du 20 au 24 juin	Camp de voile La Tour-de-Peilz	6P/PAV2	22 juin	Gletterens	6P/ORO
22-23 juin	Camp sportif Villarimboud	9VG3	23 juin	Semsales	3P/CHA
Du 24 au 28 juin	Voyage d'études Florence	11VP2	24 juin	Neuchâtel	5P/ECO
Du 25 au 29 juin	Voyage d'études Munich	11VP1	24 juin	Gruyères	3-4P/MAR
Du 25 au 29 juin	Voyage d'études Berlin	11VG1	28 juin	Villarimboud	1-2P/PAV3
8-9 septembre	Camp environnement Bussy-Chardonney	4P/ORO			
Du 3 au 7 octobre	Camp multisports Tenero (TI)	4 cl. de 9 ^e			
Du 10 au 14 octobre	Camp multisports Camp multisports Tenero (TI)	4 cl. de 10 ^e			
Du 10 au 14 octobre	Camp environnement Habkern (BE)	7P/ORO1			

ANIMATIONS DESTINEES AUX ELEVES

Dans ce chapitre, nous distinguons deux types d'animation. D'une part, chaque année, l'établissement planifie sur temps scolaire des actions de prévention, ainsi que la mise à disposition des classes d'infrastructures telles que bibliothèque, piscine ou patinoire. D'autre part, le groupe animations formé d'enseignants propose et met sur pied des projets ponctuels qui ont parfois lieu extra muros et/ou hors temps scolaire.

Les premières sont entièrement financées par le canton, les secondes par les communes et les parents d'élèves. Ces nombreuses animations nécessitent un travail conséquent d'organisation de transports spéciaux.

ANIMATIONS RECURRENTES 2016

Animation, cours	Classes concernées
Bibliothèque	Toutes, fréquence selon les années et les projets
Dentiste scolaire	Toutes, une visite
Hygiéniste dentaire	Reprise des animations en 2016
Natation	Suppression des cours pendant les travaux de rénovation à Puidoux
Prévention délinquance juvénile	8P, un cours
Prévention morsures de chien	3-4P, pas d'animation en 2016, rythme bisannuel
Prévention noyade	2P, une animation
Prévention routière	Toutes sauf 9S, un cours
ProFa	3P, 6P, 8P, 10S, 11S, un cours, ainsi qu'une séance collective d'information aux parents

ANIMATIONS PONCTUELLES 2016

Mois	Lieu	Animation	Degrés, classes
Février	Salle de musique CSO	Kamishibaï, contes japonais	5-6P
Mars	Aula collège	Théâtre d'improvisation	7P
Avril	Oron-la-Ville	Funtastik, nouveau spectacle du cirque Helvetia	1-4P
Mai	Grande salle Ecoteaux	Tchico, spectacle de marionnettes de la Compagnie des 3 Chardons	1-2P
Mai	Salle de musique CSO	Chizuko, l'enfant aux mille cigognes, spectacle de marionnettes de la Compagnie Fouchtra	3-4P
Mai	Aula collège	Pièce de théâtre Le Capitaine Fracasse	8P à 11S
Septembre	Forêt Oron-la-Ville	Contes et histoires de La Fée des Bois	1-4P
Novembre	Aula collège	Théâtre forum en lien avec la Journée Oser tous les métiers	7-8P
Décembre	Cinéma d'Oron-la-Ville	Film Ma vie de Courgette	5-8P
Décembre	Salle polyvalente du Potier	Concert de jazz	9-11S

UTILISATION DES BATIMENTS

Dans le courant du printemps, la Municipalité d'Oron a installé des panneaux lumineux de signalisation routière pour augmenter le degré de sécurité sur le passage pour piétons sis devant le Pavillon scolaire d'Oron-la-Ville. Les élèves des sept classes du bâtiment le traversent plusieurs fois par jour, pour se rendre à l'école et dans la cour de récréation qui se trouve de l'autre côté de la route.

Les travaux d'aménagement de la zone d'accès au collège de Palézieux-Village ont été terminés durant l'été. Les infrastructures et la nouvelle signalisation canalisent les véhicules privés et publics qui y circulent, améliorant de manière significative les conditions de sécurité.

Par ailleurs, les places de jeux qui se trouvent sur les sites scolaires du collège d'Oron-la-Ville et de Palézieux-Village ont été entièrement réaménagées durant la période printemps – été.

Pendant les vacances d'été, le service d'entretien des bâtiments a déménagé la salle d'arts visuels du collège d'Oron-la-Ville au 3^e étage. Les enseignantes disposent dès lors d'un espace mieux adapté aux activités spécifiques de leur discipline. Cette opération rondement menée a nécessité quelques travaux d'aménagement.

Enfin, durant les vacances d'été également, le service communal a déménagé la classe de 5^e année du collège de Châtillens au Pavillon scolaire d'Oron-la-Ville. Depuis, le collège de Châtillens dispose d'une salle de dégagement, ainsi que de davantage d'espace dans les vestiaires et dans la cour de récréation. Les conflits entre élèves ont du coup fortement diminué.

TABLEAU D'OCCUPATION DES LOCAUX

Bâtiments	Classes P	Classes S	Salles de dégagement	Salles spéciales	Salles de gymnastique
Châtillens	2		1		
Chesalles	2		1		
Ecoteaux	1		1		1
Essertes	1		1		
Les Taverne	1				
Maracon	2				
Oron Collège	8	11	2	11	
Oron Pavillon	7		1		
Oron Centre sportif				1	2
Palézieux-Village	8		1	1	1
Σ	32	11	8	13	4

En l'état actuel, il nous manque une salle de gymnastique. Depuis plusieurs années, les classes de 1P à 6P n'ont que deux périodes d'éducation physique en salle sur les trois qu'impose la grille horaire. La troisième est comprise dans les activités spéciales extra muros, comme la fréquentation de la patinoire en hiver, les camps et les courses d'école, la natation (plus possible depuis aout 2015 en raison de la rénovation du bâtiment de Puidoux), les joutes sportives au printemps et la course d'orientation en automne. De plus, l'accès au terrain de football d'Oron-la-Ville reste limité et restreint la pratique des sports d'extérieur.

Au secondaire, le déficit de salles de dégagement augmente la difficulté du travail de conception des horaires des classes secondaires. Différentes salles de classe primaires sont occupées à certains moments de la semaine par des groupes d'élèves du secondaire. Non seulement le mobilier n'est pas adapté à leur taille, mais de plus nombreuses sont les réclamations d'élèves au sujet de disparition ou de déplacement d'effets personnels. Enfin, en l'absence de casiers individuels qui ferment à clé, les élèves de la voie générale se voient contraints de transporter de lourds sacs d'école entre les différents locaux qu'ils fréquentent.

DEVOIRS GUIDES

La LEO précise que le financement des devoirs surveillés, sous réserve d'une participation de CHF 5.- par séance demandée aux parents, incombe aux communes. Leur organisation est confiée à la direction de l'établissement. Ils sont proposés trois jours ouvrables durant la semaine, les lundis, mardis et jeudis après-midi, à tous les élèves de 5 à 8P et, dans des cas particuliers, aussi aux 3-4P.

Dans notre établissement, le personnel chargé de cette mission fait majoritairement partie du corps enseignant. Cela explique le terme de devoirs guidés et non pas seulement surveillés. C'est une réelle plus-value pédagogique offerte aux élèves qui en ont le plus besoin et qui peineraient à réaliser les tâches demandées sans aide ni explications complémentaires. Les adultes en charge des devoirs guidés sont en mesure de leur offrir ce soutien.

SITUATION EN OCTOBRE 2016

Seize élèves sont inscrits dans le groupe des petits (3-6P) :

Lundi	Mardi	Jeudi
7 élèves	12 élèves	7 élèves

Cela représente au total 26 places occupées. Il y a un groupe par jour, soit trois personnes compétentes qui interviennent chez les « petits ».

Quatorze élèves sont inscrits dans le groupe des grands (7-8P) :

Lundi	Mardi	Jeudi
6 élèves	12 élèves	5 élèves

Cela représente au total 23 places occupées. Il y a un groupe par jour, soit trois personnes compétentes qui interviennent chez les grands.

BIBLIOTHEQUE

Céline Menoud qui travaille dans l'établissement comme bibliothécaire, au taux de 50% a dû être remplacée suite à un arrêt maladie par Sandra Mivelaz entre mars et juin. Depuis la rentrée d'août Florence Golay a pris en charge ce remplacement le lundi et le mardi. Mme Mivelaz quant à elle travaille le vendredi depuis la rentrée scolaire. La bibliothèque dispose d'un budget de CHF 17'000.- (CHF 10'000 des communes et CHF 7'000 du canton) pour l'acquisition de nouveaux documents et la mise en place d'animations pédagogiques.

Le vendredi après-midi la bibliothèque est toujours ouverte aux parents des élèves de l'établissement scolaire, en même temps que la ludothèque. Ils peuvent ainsi accompagner leurs enfants. Cette ouverture est synonyme d'échanges, de découvertes et offre un lieu de rencontre pour un public varié.

Pour l'année écoulée, les acquisitions se sont axées principalement sur :

- romans et albums en prévision de la visite de l'auteur Thomas Scotto (continuité de 2015) ;
- albums sur divers thèmes d'animation ;
- la sélection du livre du Prix Chronos.

La vie autour de la bibliothèque a vu défiler diverses animations telles que :

- contes en musique de Beat Christen, pour les élèves de 11^e année, en mars, à la bibliothèque ;
- visite de Thomas Scotto, auteur français de romans pour la jeunesse, dans chaque classe de 5-6 P en juin ; discussions animées et échanges autour d'une sélection de 18 livres de l'auteur que les enfants ont eu la chance de pouvoir étudier avant sa venue grâce à l'animation conduite par Stéphanie Baur-Kaeser ;
- participation au Prix Chronos proposé aux classes de 7-8P. Organisé par Pro Senectute et Pro Juventute, prix proposé aux seniors et à la jeunesse (élèves entre 10 et 12 ans). Sélection de 5 romans à lire dans un certain délai, dans lesquels se tisse un lien entre un jeune et une personne âgée. Chaque participant vote individuellement pour son livre préféré et, au printemps 2017, le prix est remis à l'auteur choisi ;
- poursuite de la collaboration des jolis passages de Stéphanie Baur-Kaeser dans les classes de 1 à 4P.

Une programmation est en cours pour la venue en juin 2017 de l'auteur Alex Cousseau, basée sur le même principe que pour l'invitation faite à Thomas Scotto.

Enfin, les passages de classes primaires ainsi que quelques parrainages entre petits et grands élèves participent à la vie de la bibliothèque.

PETIT CHŒUR

Le financement du petit chœur est assuré par les communes. Au vu du succès rencontré, sa directrice Elvira Sonnay a scindé la chorale en deux entités qui répètent en salle de musique tous les jeudis des semaines scolaires :

- « Les Joyeux Colibris » composés de 27 enfants de 5 à 14 ans, répétitions de 16h à 17h ;
- « Les Voix du Bonheur » composées de 6 adolescent-e-s de 14 à 17 ans, répétitions de 17h à 18h.

CONCERTS DONNÉS EN 2016

Dates	Lieux	Concerts
Samedi 4 juin	Eglise de Maracon	Bonheur Chantant avec la participation de 3 chœurs : Joyeux Colibris, Les Voix du Bonheur, Croc'Notes
Dimanche 5 juin	Eglise du Sacré-Chœur de Montreux	Bonheur Chantant avec la participation de 3 chœurs : Joyeux Colibris, Les Voix du Bonheur, Croc'Notes
Jeudi 30 juin	Salle polyvalente de Palézieux-Village	Participation des Joyeux Colibris à la cérémonie des promotions de fin d'année scolaire de l'établissement
Dimanche 27 novembre	Eglise catholique de Châtel-St-Denis	Concert de l'Avent avec le chœur mixte la Cécilienne de Châtel-St-Denis
Dimanche 4 décembre	Eglise évangélique d'Oron-la-Ville	Symphonie no 4 de Johan de Meij composée sur la base de lieds de Mahler. Concert avec l'harmonie d'Oron-la-Ville, participation de 3 chœurs : Joyeux Colibris, Les Voix du Bonheur, Croc'Notes
Samedi 10 décembre	Salle polyvalente de Palézieux-Village	Symphonie no 4 de Johan de Meij composée sur la base de lieds de Mahler. Concert avec l'harmonie d'Oron-la-Ville, participation de 3 chœurs : Joyeux Colibris, Les Voix du Bonheur, Croc'Notes

ENSEIGNEMENT

FILE D'ANGLAIS

Cette année a été marquée par les premiers élèves obtenant un certificat sous la nouvelle loi scolaire (LEO). La position de l'anglais reste particulière ; en effet, c'est la seule branche qui n'est pas dans le premier groupe et pour laquelle les élèves ont tout de même un examen. Celui-ci a été passé par l'ensemble des élèves, ce qui constitue une nouveauté. Globalement, nos élèves ont su tirer leur épingle du jeu. Toutefois, nous pouvons relever qu'il a fallu adapter les objectifs pour trois d'entre eux. Comme à l'accoutumée, ces examens ont été préparés en collaboration avec d'autres établissements, ce qui nous permet de valider à une plus grande échelle le niveau atteint dans notre école.

Pour cette nouvelle année scolaire, l'effectif des groupes au secondaire a été revu à la baisse (groupes de 15-16 élèves maximum en VG et en 9VP ; une période en demi-groupe en 10-11VP). La méthode *English in Mind* donnant la priorité à l'expression, il nous semblait primordial de fonctionner avec de plus petits effectifs, afin d'offrir à chacun un maximum de chance de progresser. La direction a consenti à puiser dans un budget très peu extensible.

Au primaire, les classes de 8^e continuent sur leur lancée avec « More ! », et l'enthousiasme ne s'est pas éteint.

En ce qui concerne le matériel, nous avons acquis en janvier une dizaine d'exemplaires de livres simplifiés pour notre bibliothèque des maîtres. L'idée est de diversifier notre enseignement et de faire découvrir aux élèves l'anglais différemment.

Lors de notre réunion de rentrée, nous avons réaffirmé notre volonté que l'apprentissage de l'anglais reste un plaisir pour tous. Les échanges entre enseignants, le dynamisme de notre équipe et l'apport de matériel supplémentaire (notamment sur notre plateforme educanet2) devraient contribuer à atteindre cet objectif.

ARTS VISUELS

Cette année, l'équipe des arts visuels s'est étoffée d'une nouvelle enseignante en la personne de Charlotte de Buren. Pendant les vacances d'été, la salle des arts visuels a changé d'emplacement, perdant ainsi l'accès à différents moyens audio-visuels, dont le projecteur numérique interactif. En revanche, le gain de place est immense, le local actuel offrant plus de possibilités d'aménagement de l'espace. L'organisation du travail en ateliers s'en trouve facilité. Par exemple, la création d'un coin destiné à la documentation se révèle fort utile. Les enseignantes tiennent à exprimer leurs vifs remerciements aux responsables techniques du bâtiment, et tout particulièrement à MM. Platel et Crot pour le bon accueil fait à leurs demandes et pour leurs installations ingénieuses.

Les enseignantes d'arts visuels ont mis l'accent cette année scolaire sur plusieurs axes :

- développer un regard critique face aux images publicitaires et aux logos ;
- développer un questionnement (particulièrement en 10^e année) face à tout ce qu'il a fallu pour qu'un objet (pain, soulier, crayon...) soit devant nous : matières, travail, transport, conditions humaines ;
- développer l'observation exacte de la réalité ;
- comparer et différencier différentes œuvres d'art selon les époques ;
- développer la vision d'un espace abstrait en trois dimensions, par la ligne et par la lumière
- organiser, dans le cadre de l'option de compétences orientées métiers, une sortie au Festival Images de Vevey.

L'année 2016 a vu naître plusieurs projets interclasses et interdisciplinaires.

- Une collaboration 11VP - enfantines, sur l'exploration des émotions. Deux livres sont nés de ces échanges «Peur de rien» et «Ô Joies». Ils sont disponibles à la bibliothèque et dans les deux classes enfantines du collège d'Oron-la-Ville.
- La classe 8P1 travaille sur un projet interdisciplinaire de promotion touristique. Plusieurs enseignants y collaborent. Les élèves mènent des travaux de groupe sur les richesses historiques de la région d'Oron. Une exposition publique ainsi que des visites guidées sont prévues au printemps 2017.
- Une poya (fresque murale en gravure) va être réalisée suite au camp que la classe 7P1 a vécu dans l'Oberland bernois en octobre.
- Plusieurs classes ont réalisé des œuvres destinées à la vente pour participer au financement de leur camp ou de leur voyage d'étude.

FILE D'EDUCATION PHYSIQUE

La responsabilité de la file d'éducation physique a été reprise par Jean-Claude Serex à la rentrée 2016. L'enseignement de l'éducation physique dans les classes de 7 à 11^e années est assuré par cinq maîtres spécialistes et un semi-généraliste. Plusieurs réunions ont permis de mettre en place l'organisation des manifestations sportives de l'année, la coordination des camps, ainsi que la finalisation des plans d'établissement d'éducation physique pour les classes de 9 à 11^e années. Le chef de file assure la transmission des informations émanant du service de l'éducation physique et du sport auprès des maîtres d'éducation physique.

Tâches effectuées en 2016 :

- élaboration du plan annuel des activités sportives de 7 à 11^e années et répartition des responsabilités au sein de l'équipe des maîtres d'éducation physique ;
- élaboration et finalisation des plans d'établissement pour les classes de 9 à 11^e années, en adéquation avec les directives du programme d'enseignement romand (PER) et des exigences du service de l'éducation physique et de sport (SEPS) ;
- définition du calendrier des activités sportives spéciales durant l'année scolaire : tournois de jeux, joutes sportives, triathlon, organisation des camps sportifs, sorties sportives diverses ;
- planification des camps sportifs : organisation, réservations, budget, planification des besoins en personnel ;
- contacts et présentation des projets avec la direction des écoles pour validation ;
- planification des cours de perfectionnement pour les maîtres (J+S, SSS) ;
- rédaction et mise à jour des règles de vie propres au centre sportif, présentation à la direction pour validation ;
- gestion et entretien du matériel d'enseignement d'éducation physique, commandes complémentaires.

Les maîtres d'éducation physique soulignent l'importance d'un matériel d'enseignement performant et en bon état. Ils souhaitent que la maintenance soit assurée par des entreprises compétentes en ce qui concerne les salles de sport et les installations extérieures. Il serait également souhaitable qu'une zone engazonnée soit mise à disposition de l'école sur le site d'Oron-la-Ville, pour y pratiquer les sports d'extérieur en toute sécurité.

FILE DE FRANÇAIS

Suite à la désignation en été de Manon Urfer au poste de professeur de philosophie au nouveau gymnase de Renens, Christine Pachl a repris début aout le rôle de cheffe de file. Elle a organisé fin

septembre une séance de travail réunissant les enseignants de français du secondaire. Le développement d'une vision de collaboration et de partage des connaissances semble prioritaire.

Pour la suite de l'année scolaire 2016-2017 :

- mise en commun au deuxième semestre des lectures et ainsi que des matières à travailler en vue de la préparation de l'épreuve cantonale de référence de 10^e année ;
- ajout régulier de documents, évaluations ou dossiers, dans le classeur virtuel educanet2.

Projets en cours et à venir

- Lecture d'une œuvre de Molière programmée au début du deuxième semestre à l'aide du dossier « Molière improvisé ». Apprentissages aux élèves des thématiques, personnages, archétypes et langage de l'auteur. Ces notions sont indispensables en vue du spectacle à venir.
- Spectacle à la salle du Potier le 20 mars 2017 de la Compagnie Slalom qui réunit des comédiens issus du monde du théâtre de texte et de l'improvisation théâtrale. Les comédiens se donnent pour mission de produire un spectacle à la manière de Molière. Chaque représentation est différente et entièrement improvisée sur la base de contraintes choisies par le public.
- Achat en cours d'une nouvelle collection d'établissement regroupant des compréhensions de textes permettant à l'élève de voyager à travers différents auteurs classiques.

FILE DES SCIENCES DE LA NATURE

Les enseignants de sciences se sont réunis en juillet pour aller de l'avant avec les nouveaux programmes et l'harmonisation des pratiques. Au début des vacances d'été, un grand nettoyage des armoires de sciences a été effectué, du matériel inutile, qui était là depuis des dizaines d'années, a été évacué, libérant de la place pour la suite. Une armoire en particulier a été vidée, qui serait utile pour stocker du matériel 7-8P.

Le partage du matériel n'est de loin pas chose aisée. Il y a 19 classes (7 à 11^e années), réparties sur deux sites, et plus d'une dizaine de salles de classe. Maintes fois, un travail pratique est rendu impossible, ou du moins est compromis, car il n'y a pas le matériel adéquat. S'ensuit alors un travail de détective de longue haleine qui consiste à visiter plusieurs classes et interroger plusieurs enseignants, pour retrouver le matériel épargné.

Des petites commandes ont été faites pour combler les besoins habituels, autant en 9-10-11 qu'en 7-8. Une commande massive est envisagée afin que les 7-8^e années disposent de leur propre matériel, si possible sur les deux sites : Collège et Pavillon.

Depuis la dernière rentrée, les enseignants de sciences se voient régulièrement. Etant donné l'organisation des travaux pratiques en demi-classe, une bonne coordination est indispensable. Par ailleurs, la complexité du système actuel en voie générale associée au manque de locaux rend la mission plus ardue qu'elle ne l'était auparavant.

La surcharge dans les salles se fait toujours ressentir. Les travaux pratiques de l'option spécifique mathématiques et physique se font principalement dans des salles de classe, ce qui génère toutes sortes de problèmes. Elles sont aussi occupées pour les heures de soutien, les heures d'étude surveillée ou d'autre cours hors temps scolaire. Cela nuit à la préparation des travaux pratiques. Des solutions seront, espérons-le, trouvées pour la prochaine année scolaire.

Enfin, des prototypes de nouveaux moyens d'enseignement sont actuellement à l'essai. La direction pédagogique du Département organisera prochainement dans le canton plusieurs séances de présentation de ce matériel pédagogique aux maîtres spécialistes.

FILE DES MATHÉMATIQUES

Eric Chollet, chef de file, fonde son approche pédagogique sur quatre piliers.

1. Donner du sens
Raconter l'historique lié à la nouvelle notion. A quoi ça sert ? Pourquoi des hommes ont eu besoin de développer cette notion ? Quelle était l'éénigme à résoudre ? Quel était le défi à relever ?
2. Manipuler, observer, comparer, réfléchir, vérifier
Problèmes les plus concrets possibles
3. Institutionnaliser
Améliorer l'aide-mémoire. Rendre les formules compréhensibles. Les accompagner d'éléments visuels clairs.
4. S'entraîner
Comme un sportif, il faut faire et refaire des exercices. Dans un premier temps, l'entraînement doit être intensif ; ensuite, il est nécessaire de faire très régulièrement des problèmes concernant cette notion. Les brochures intitulées «Exercices rituels», que l'on peut se procurer à l'office des fournitures scolaires fribourgeois, sont très utiles.

Activités réalisées au printemps 2016 :

- soutien individuel des nouveaux maîtres de la voie générale ;
- propositions d'activités, de documents et de démarches pédagogiques ;
- commande de matériel CADEV pour les classes de 9 à 11^e années ;
- création de documents à disposition des enseignants sur l'enseignement du théorème de Pythagore, des volumes et de la trigonométrie ;
- réflexions sur les formules mathématiques et la présentation des notions dans l'aide-mémoire ; comment rendre tout ceci accessible aux élèves, en particulier aux élèves en difficulté ;
- réflexions sur l'efficacité de l'enseignement.

Activités réalisées en été – automne 2016 :

- présentation aux enseignants du site *Micmaths* et des tutoriels disponibles sur *Youtube* ;
- réalisation d'une expérience permettant de vérifier les fonctions trigonométriques par la manipulation, de convertir angles en tangentes, sinus et cosinus et réciproquement ;
- mise à jour des documents déjà réalisés l'année dernière qui concernent le découpage proposé et les apprentissages visés (PER) ;
- mise à jour du classeur du groupe math. dans *educanet2* ;
- séance de travail avec les enseignants ;
- soutien individuel des nouveaux maîtres, en particulier pour l'enseignement en VG1 ;
- organisation commune avec Chrystell Frioud des quarts de finale du concours de mathématiques de la FSJM.

La mise en œuvre des principes exposés ci-dessus s'est révélée de plus en plus difficile ces dernières années. Les origines en sont certainement multiples. Elles peuvent venir des enseignants qui ont des routines et des peurs face à la nouveauté, face aux programmes à suivre, face à l'indiscipline de certains élèves. Elles viennent également des conditions de travail qui se sont complexifiées avec la nouvelle loi. La volatilité et la disparité des groupes d'élèves de la voie générale ont débouché sur une augmentation des facteurs qui freinent leur progression et découragent leurs enseignants : retards, affaires perdues ou oubliées, manque d'intérêt. Le premier pilier présenté au début du chapitre n'en prend que plus d'importance.

MITIC

Romain Favre, maître de classe 7-8P, a pris la fonction de répondant informatique (RI) depuis la rentrée d'aout. Il a œuvré d'arrache-pied durant l'été pour mettre en service notre nouveau site internet. L'adresse www.ecole-oron-palezieux.ch reste inchangée.

Il a travaillé en double commande avec Claude Birbaum les deux premiers mois de l'année scolaire en cours. Depuis le 1^{er} novembre, date du départ à la retraite de son collègue, il gère les tâches de maintenance informatique, en complément aux prestations délivrées par l'unité du Département en charge des infrastructures et technologies (UIT).

Egalement depuis la rentrée d'aout, quatre valises contenant chacune huit ordinateurs portables de type MacBook Air, trois au collège d'Oron-la-Ville et une au collège de Palézieux-Village, peuvent être réservées par les enseignants via la plate-forme educanet2. Cela donne ainsi l'occasion aux élèves d'utiliser l'outil informatique dans différentes disciplines.

Stephan Cuttelod, PReSSMITIC (personne ressource médias, images et technologies), n'étant pas disponible cette année scolaire, seules les demandes pressantes relatives à la pédagogie sont prises en compte depuis la rentrée d'aout. Il a piloté avec succès au printemps dernier la phase finale du projet Radiobus démarré en automne 2015. Du 10 au 13 mai, neuf classes du cycle 2 ont animé dès l'aube la station mobile en direct depuis le bus parqué dans la cour d'école du collège d'Oron-la-Ville. Ce sont ainsi reportages, débats et séquences musicales qui ont été diffusés quatre jours durant dans la région sur la fréquence FM 88.9 MHz. Ces émissions sont encore en ligne sur <http://www.radiobus.fm> et disponibles depuis l'application gratuite pour tablette et smartphone *Radiobus.fm*.

REMERCIEMENTS

Nous adressons nos chaleureux remerciements :

- aux doyennes et aux doyens, pour leur contribution essentielle à la conduite de l'établissement, pour leur investissement remarquable au profit des enseignants et des élèves qui y évoluent, et ce tout particulièrement dans un contexte qui évolue rapidement ;
- aux enseignantes et enseignants pour le travail qu'ils effectuent au quotidien auprès des élèves, afin de leur permettre d'étendre leurs connaissances et d'acquérir des compétences solides, gages de leur succès à venir ;
- aux secrétaires et à leurs apprenties successives, pour le professionnalisme avec lequel elles effectuent leur travail, souvent dans l'ombre, et sans lequel l'enseignement ne pourrait pas être dispensé convenablement ;
- aux concierges et à leurs aides qui ne ménagent pas leurs efforts pour que les bâtiments restent propres et accueillants ;
- aux Autorités cantonales pour leur appui, leur écoute et la confiance accordée ;
- aux Autorités communales pour leur soutien aux projets développés dans l'établissement et pour la mise à disposition des infrastructures scolaires nécessaires ;
- à toutes les personnes qui participent de près ou de loin à la vie de l'établissement et à sa bonne marche.

Fait à Oron-la-Ville, le 23 janvier 2017